

Décision Générale colonial

Décision n° 643 03/06/1947

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 3 juin 1947
Numéro JO n° 6 du 30/06/1947	Date du numéro 30 juin 1947

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Pourhan Moulah, planton 2e échelon, en service au bureau des affaires politiques est reclassé planton 9e échelon, pour compter du 1er novembre 1946.